



Commission scolaire
des Patriotes

Rapport annuel

2017-2018





Conseil d'établissement

Rapport annuel du conseil d'établissement 2017-2018

Membres du conseil d'établissement

Mme Mélanie Gervais, parent
Mme Geneviève Houle, parent
Mme Mia Lacroix, parent
Mme Julie Turcotte, parent
Mme Julie Pronovost, soutien
Mme Jérica L'Anglais, SDG

Mme Fannie Lavergne-Lemieux, enseignante
Mme Mireille Moreau, enseignante
Mme Lysanne Landry, directrice
Mme Caroline Desmarais, parent substitut
Mme Marie-Christine Bouchard, parent substitut

Mot de la présidente

À titre de présidente du conseil d'établissement, je tiens à souligner la participation et l'implication des membres du conseil lors de la tenue des séances. Durant cette année, nous avons poursuivi les discussions amorcées en 2016-2017 afin d'améliorer le milieu de vie et le cadre scolaire des élèves de l'école Georges-Étienne-Cartier.

Les dossiers suivants ont fait l'objet de résolution :

- Approbation du temps alloué à chaque matière;
- Adoption du budget annuel;
- Adoption document « principes d'encadrement relatifs aux frais chargés aux parents »;
- Approbation du document « Charte du bien-être »;
- Approbation des activités éducatives et complémentaires;
- Approbation de demandes de fonds dans le programme de fonds à destination spéciale (habits d'équipes sportives);
- Discussion et approbation du nouveau Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Patriotes;
- Discussion et approbation sur les conférences à offrir aux parents dans le cadre de la mesure Aide aux parents;
- Approbation du contrat avec le fournisseur pour les photos scolaires;
- Discussions sur les Règles de régie interne du service de garde;
- Discussion sur le service de caisse scolaire;
- Discussion sur l'évolution de la clientèle scolaire et les impacts;
- Approbation du transfert budgétaire en provenance du SDG;
- Recommandations du CÉ pour le profil souhaité de la direction;
- Approbation des listes d'effets scolaires et de frais chargés aux parents.

Le conseil d'établissement est un lieu privilégié pour les parents qui désirent échanger et se concerter afin d'offrir la meilleure éducation possible à tous les élèves de l'école Georges-Étienne-Cartier.

Afin d'augmenter notre visibilité auprès de vous parents, nous devons poser les actions qui sauront susciter votre intérêt à participer selon vos disponibilités à la vie de l'école. Nous souhaitons être les parents, membres du conseil d'établissement qui représenteront de façon significative la réalité vécue de tous les élèves de l'école Georges-Étienne-Cartier.

Respectueusement,
Madame Mia Lacroix
Présidente du conseil d'établissement



Mot de la directrice

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Je suis heureuse de vous présenter le rapport annuel 2017-2018. C'est avec plus d'une année d'expérience auprès du personnel et des élèves de l'école Georges-Étienne-Cartier que je rédige mon second rapport annuel.

Nous avons, encore cette année, poursuivi la mise en place des moyens ciblés afin d'atteindre les objectifs inscrits dans la convention de gestion et de réussite. Avec l'équipe, nous avons travaillé à utiliser de nouvelles pratiques validées par la recherche, notamment au niveau de la lecture.

Ce rapport se veut le reflet du vécu et des réalisations de notre communauté éducative. Même s'il ne peut représenter tous les efforts et le dévouement que notre équipe a déployés cette année, il retrace les grandes lignes d'une année scolaire remplie de belles réalisations et de succès.

Je terminerai en remerciant les parents et tous les intervenants de la communauté qui ont été d'une collaboration exceptionnelle avec l'équipe-école pour la réussite de nos élèves. Cette collaboration est une priorité au bon fonctionnement de l'école et les parents ont bien répondu grâce aux différents projets organisés à l'école.

Bonne lecture !

Lysanne Landry
Directrice



Profil de l'école et des services

L'établissement scolaire Georges-Étienne-Cartier est situé dans la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu. Il accueillait, en 2017-2018, 129 élèves répartis en 7 groupes.

- 1 groupe d'élèves au préscolaire
- 1 groupe d'élèves de 1^{re} année
- 1 groupe d'élèves de 2^e année
- 1 groupe d'élèves de 3^e année
- 1 groupe d'élèves de 4^e année
- 1 groupe d'élèves de 5^e année
- 1 groupe d'élèves de 6^e année

EFFECTIFS 2017-2018

- 1 enseignante au préscolaire
- 6 enseignantes au primaire
- 3 spécialistes (anglais, éducation physique et art dramatique)
- 1 orthopédagogue (60% qui a été augmenté à 80% dès septembre puis augmenté de 10% encore en mai)
- 1 secrétaire
- 3 surveillantes du midi
- 1 technicienne en service de garde
- 1 éducatrice en service de garde

Plus les services de :

- Psychoéducation (40%).
- Psychologie (20% jusqu'à la fin décembre)
- Technicienne en éducation spécialisée (24 hrs / sem. bonifié à 30 hres/semaine en plus d'un ajout de 12 heures pour les mois de janvier à mai)
- Orthophoniste (20%)
- Infirmière, une hygiéniste dentaire et intervenante sociale du C.L.S.C.

Cette année, l'école a procédé à un ajout de service en orthopédagogie (20% de plus dès septembre puis 10% en mai) afin de soutenir les élèves en difficultés d'apprentissage.

Nous avons également pu faire l'ajout de 6 heures d'éducation spécialisée (24 heures prévues au départ) puis d'une éducatrice supplémentaire pour les dîners et l'après-midi de janvier à mai. Ces ajouts de service ont été rendus possibles grâce aux allocations du MEES pour soutenir les élèves HDAA et les élèves à risque.

Quelques évaluations psychologiques ont pu tout de même être réalisées à la fin de l'année en permettant aux parents de 4 élèves d'obtenir les services de psychologues au privé. Cette mesure a été possible en récupérant les sommes non dépensées faute de psychologues disponibles à la commission scolaire.



SERVICE DE GARDE

EFFECTIFS 2017-2018

Fréquentation régulière : 46
Fréquentation sporadique : 5
Dîneurs réguliers : 79
Dîneurs occasionnels : 3

Il y a eu beaucoup de mouvement de personnel cette année au service de garde, les éducatrices et les surveillantes ont assumé l'animation des activités et l'encadrement des élèves. Cette troisième année avec notre technicienne a permis de réaliser des activités très enrichissantes pour nos élèves.

La vie parascolaire et la vie étudiante

En 2017-2018, la rentrée scolaire s'est effectuée avec une équipe grandement renouvelée qui n'a pas tardé à se mettre à la tâche pour offrir aux élèves une année chargée d'activités.

La vie étudiante a pris plusieurs formes cette année à l'école Georges-Étienne-Cartier. En voici quelques exemples :

- Déjeuner de Noël.
- Carnaval d'hiver en février.
- Le mois de l'activité physique en mai.
- Activités de fin d'année : Visite au FarEst avec la compagnie d'animation Animagerie qui a été grandement apprécié



Bilan de mise en œuvre

Dans sa mission d'instruire les élèves, notre plan de réussite et notre convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) prévoient la mise en place de moyens afin de maximiser les capacités des élèves à lire, à écrire et à résoudre des problèmes mathématiques. Pour l'année 2017-2018, l'analyse des taux de réussite nous permet de faire le portrait des résultats obtenus. Toutefois, il est important de préciser que les variations statistiques occasionnées par le petit échantillonnage peuvent altérer l'interprétation des résultats. Veuillez considérer les notes explicatives (bilan, évaluation) inscrites en conclusion de chacun des objectifs.

Informations sur la notion de « taux de réussite des élèves » :

- Le taux de réussite correspond au nombre d'élèves de la classe ayant un résultat de 60% et plus dans la compétence évaluée.
- Statistiquement, il peut varier significativement dans une classe composée d'un petit nombre d'élèves. En effet, moins il y a d'élèves dans un groupe, plus chaque échec influence le taux de réussite.

De plus, il est important de préciser que les moyens du plan de réussite et ceux inscrits dans la convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) étaient les mêmes. Ils découlent tous de la planification stratégique de la Commission scolaire des Patriotes.

Certains élèves vivant de grandes difficultés au niveau de leurs apprentissages ont bénéficié d'une évaluation dont les exigences ont été modifiées. Ce fut le cas pour un élève à l'école en 2017-2018, cet élève a bénéficié de modifications en début d'année en français et mathématique, puis suite à la réévaluation de ses besoins, les modifications ont été mise en place en mathématique au 2^e et 3^e bulletin de 4^e année. Les résultats de cette élève ont été retirés des prochaines analyses afin de permettre une analyse plus juste et utiliser des résultats qui sont comparables entre eux. Nous sommes fiers de mentionner que les adaptations mises en place cette année pour lui font en sorte qu'il poursuivra son parcours scolaire sans modification en 2018-2019.



Bilan de mise en œuvre

Plan de réussite et CGRÉ

Objectif : Augmenter le taux de réussite en **LECTURE**.

Cible :

Maintenir à 80 % des élèves \geq 70 % en juin 2018.

Moyens mis en place :

- Réaliser les SAÉ en lecture selon la macroplanification établie.
- Enseigner les stratégies explicites en lecture à l'aide du référentiel commun.
- Développer la fluidité en lecture chez nos élèves de la 2^e à la 4^e année.
- Enseigner, pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année, avec des stratégies validées (ADEL).
- Améliorer l'accès, pour les élèves, à des livres à leur niveau et selon leurs intérêts.
- Formation et mise en place des lectures interactives dans les classes,

Résultats obtenus :

La cible est presque atteinte, car 78,95% des élèves ont obtenu un résultat égal ou supérieur à 70 %. Concrètement, cela représente 90 élèves sur 114 qui ont un résultat en lecture de 70 % et plus.

Il s'agit d'une légère diminution de 2,7% par rapport à l'an dernier qui était de 81,65% (89 élèves sur 109) et le résultat dépasse toujours celui de 2013-2014 de près de 9%. (72% soit 71 élèves sur 98).

Analyse, recommandations et ajustements proposés :

Nous croyons que l'ajout en orthopédagogie dès le début de l'année joue pour beaucoup dans cette réussite. Aussi, le travail en sous-groupe pour des périodes de 30 minutes au lieu de périodes d'une heure a permis à l'orthopédagogue de voir plus d'élèves et également de revoir à quelques reprises les mêmes élèves dans la même semaine.

Nous remarquons que notre taux de réussite atteint le 95,61%, c'est donc dire que 5 élèves sont en échec en lecture (résultats compris entre 55% et 59%). Quatre de ces élèves ont bénéficié de soutien orthopédagogique au courant de l'année.



Analyse par classe

Groupe	Nb. élèves 70% et + / Nb. élèves	Proportion d'élèves 70% +	Comparatif 2016-2017	Commentaires
101	22/22	100%		
201	14/20	70%	1 ^{re} année 90,5%	La cohorte obtient un taux bien inférieur à celui de l'année dernière. Quelques élèves ont été identifiés à risque au courant de l'année et ont eu du soutien. À noter que ce groupe a eu deux enseignantes différentes en 1 ^{re} et en 2 ^e année (congés de maternité les deux années). Également, l'épreuve de fin d'année a été particulièrement difficile pour certains élèves.
301	17/17	100%	2 ^e année 94,4%	La cohorte obtient un taux légèrement supérieur à l'année précédente.
401	15/22	68,18%	3 ^e année 86,4%	La cohorte obtient un taux bien inférieur à l'année précédente.
501	10/15	66,67%	4 ^e année 60%	La cohorte obtient un taux légèrement supérieur à l'année précédente. Cette cohorte demeure une préoccupation.
601	12/18	66,67%	5 ^e année 88,2%	La cohorte obtient un taux de beaucoup inférieur à l'année précédente.

Des ressources devront être déployées de façons spécifiques dans les classes de 3^e, 5^e et 6^e année de 2018-2019.



Analyse des épreuves du MEES et commission scolaire

Pour ce qui est de l'analyse des résultats aux épreuves de la CSP et du MEES, nos élèves performant sous les moyennes des élèves de la CSP. L'écart est particulièrement marquant en 4^e année ce qui n'était pas le cas les années précédentes où l'écart était de quelques points. De plus, au niveau des taux de réussite les élèves de l'école obtiennent un taux de réussite bien inférieur à ceux de la commission scolaire ou du secteur pour le groupe de 4^e et 6^e année. Le nombre d'élèves est toujours un élément à considérer.

Épreuves de lecture - Juin 2018						
Épreuve	Résultat moyen			Taux de réussite		
	CSP	Secteur Beloeil	École	CSP	Secteur Beloeil	École
2 ^e année	77,0	75,3	73,1	88,6%	86,6%	90%
4 ^e année	77,4	77,1	68,8	88,4%	87,2%	72,7%
6 ^e année	76,5	72,3	74,2	87,8%	79,0%	72,2%

Les critères d'évaluation liés au jugement et à la réaction sont mal réussis par l'ensemble des groupes.

Les taux de réussite sont semblables entre les garçons et les filles pour la 4^e (3 échecs pour chacun) et la 6^e année (3 filles et 2 garçons en échec) tandis que les garçons performant moins bien en 2^e année (2 échecs). Il faut noter que dans cette classe il y a 13 filles et 7 garçons, chacun des échecs de garçon a donc une grande incidence sur leur taux de réussite (14% chacun).

Étant donné que le taux de réussite de l'école est à 95,61%, nous conserverons une cible visant le résultat moyen et continuerons à déployer nos efforts auprès des élèves à risque.



Bilan de mise en oeuvre

Plan de réussite et CGRÉ

Objectif : Augmenter le taux de réussite en **ÉCRITURE**

Cible :

**Maintenir 81 % des élèves ≥
70 % en juin 2018.**

Moyens mis en place :

- Réaliser les SAÉ en écriture selon la macroplanification établie
- Utiliser un seul mode d'écriture dès le premier cycle du primaire (cursive).
- Enseigner explicitement les stratégies d'écriture à tous élèves selon les niveaux en utilisant le référentiel commun.
- Formation sur le dépistage de problèmes moteurs liés à l'écriture.
- Travail de mise en commun pour un code d'autocorrection

Résultats obtenus :

88,09% des élèves ont obtenu un résultat supérieur à 70 %. Concrètement, cela représente 97 élèves sur 114 qui ont 70 % et plus. L'objectif est atteint.

Il s'agit d'une légère diminution de 3,2% par rapport à l'an dernier 88,29% (98/114)) et une augmentation de 11.1% par rapport à celui de 2013-2014 (74% (73/98)).

Analyse, recommandations et ajustements proposés :

Il y a assurément des ajustements à faire tant au niveau de lecture que de l'écriture. Déjà le travail en sous-groupe pour de plus courtes périodes, mais de façon plus fréquente nous semble être une voie à privilégier pour nos élèves à risque.

Nous remarquons également que notre taux de réussite reste des plus acceptable avec 98,25% de réussite (112/114).

Dans notre analyse, nous constatons que deux élèves terminent l'année avec un échec au sommaire pour cette compétence (moins de 60%) comparativement à un l'an dernier.

L'un des élèves en échec (57%) bénéficie d'adaptation via un plan d'intervention, nous allons poursuivre le travail avec les outils technologiques, également une évaluation en orthophonie a été effectuée cette année nous permettant d'en connaître plus sur les difficultés particulières à l'élève.

Le deuxième élève n'était pas à risque l'an dernier, cependant au courant de l'année nous avons commencé un soutien orthopédagogique qui sera poursuivi en 2018-2019.



Analyse par classe

Groupe	Nb. élèves 70% et + / Nb. élèves	Proportion d'élèves 70% +	Comparatif 2016-2017	Commentaires
101	21/22	95,45%		
201	16/20	80%	1ere année 95,24%	La cohorte obtient un taux inférieur à l'année précédente.
301	15/17	88,24%	2 ^e année 100 %	La cohorte obtient un taux inférieur à l'année précédente.
401	19/22	86,36%	3 ^e année 100 %	La cohorte obtient un taux de réussite supérieur à l'année précédente.
501	11/15	73,33%	4 ^e année 66,7%	La cohorte obtient un taux de réussite supérieur à l'année précédente.
601	15/18	83,33%	5 ^e année 76,47%	La cohorte obtient un taux de réussite supérieur à l'année précédente.

La cible n'a pas été atteinte pour les élèves de la 5^e année, mais leur progression est par contre notable, nous poursuivrons à leur porter une attention particulière.



Pour ce qui est de l'analyse des résultats aux épreuves du MEESR, nos élèves performent généralement près de la moyenne des élèves de la CSP et des élèves du secteur Beloeil, et les taux de réussite des élèves sont supérieurs pour les deux épreuves.

Le nombre d'élèves dans la classe est toujours un élément à considérer.

Épreuves d'écriture - Juin 2018						
Épreuve	Résultat moyen			Taux de réussite		
	CSP	Secteur Beloeil	École	CSP	Secteur Beloeil	École
4 ^e année	77,5	75,5	74,2	93,0%	91,2%	95.5%
6 ^e année	75,8	78,2	77,1	92,7%	89,8%	100%

Tous les élèves ont réussi l'épreuve de 6^e année, par contre une élève n'a pas atteint la note de passage en 4^e année, le taux de réussite des filles en est donc affecté.

Puisque le taux de réussite entre les garçons et les filles est presque identique, nous ne songeons pas à mettre en place de mesure particulière pour les garçons.

Étant donné que le taux de réussite de l'école est à 98.25% (112/114), nous conserverons une cible visant le résultat moyen.



Bilan de mise en œuvre

Plan de réussite et CGRÉ

Objectif : Augmenter le taux de réussite en mathématique :
RÉSOUTRE UNE SITUATION DE PROBLÈME

Cible :

**Maintenir à 84 % des élèves \geq
70 % en juin 2018.**

Moyens mis en place :

- Réaliser les SAÉ en mathématique selon la macroplanification établie.
- Utiliser une démarche commune qui soutient les élèves en résolution de problèmes.
- Travailler les adaptations permises pour les évaluations.
- Enseigner les notions avec différenciation (2^e et 3^e cycles).

Résultats obtenus :

82,3% des élèves ont obtenu un résultat égal ou supérieur à 70%. Concrètement, cela représente 93 élèves sur 113 qui ont 70 % et plus.

La cible n'est pas atteinte. Il s'agit d'une diminution de près de 4% versus l'an dernier et le résultat dépasse toujours celui de 2013-2014 de plus de 16%. **(70% (69/98))**.

Analyse, recommandations et ajustements proposés :

Dans notre analyse, nous constatons qu'il y a 8 élèves en échec cette année comparativement à 2 élèves qui ont terminé l'année avec un échec au sommaire pour cette compétence (moins de 60%) en juin 2017.

La cohorte d'élèves de 5^e année (6^e année en 2018-2019) reste à risque. Déjà l'enseignante concernée a prévu travailler à de meilleures pratiques en mathématique pour mieux soutenir les élèves. Des « blocs » d'intervention en mathématique sont également prévus pour les élèves ciblés en 2018-2019.



Analyse par classe :

Groupe	Nb. élèves 70% et + / Nb. élèves	Proportion d'élèves 70% +	Comparatif 2016-2017	Commentaires
101	22/22	100%		
201	15/20	75%	1 ^{re} année 95,24 %	La cohorte obtient un taux de beaucoup inférieur à l'année précédente. Deux des élèves à risque sont également à risque en lecture.
301	16/17	94,12%	2 ^e année 100 %	La cohorte obtient un taux légèrement inférieur à l'année précédente.
401	18/21	85,71%	3 ^e année 77,27 %	La cohorte obtient un taux de réussite supérieur à l'année précédente. Le travail d'enseignement explicite a été fait de façon accentuée dans cette classe.
501	8/15	53,33%	4 ^e année 86,67 %	La cohorte obtient un taux de réussite de beaucoup inférieur à l'année précédente. 5 des sept élèves à risque sont également à risque en lecture.;
601	14/18	77,78%	5 ^e année 82,40 %	La cohorte obtient un taux de réussite légèrement inférieur à l'année précédente. Cependant nous avons le même nombre de réussites (14/17 en 2016-2017)



Pour ce qui est de l'analyse des résultats aux épreuves du MEESR, nos élèves performant sous les moyennes des autres élèves de la CSP et mieux que ceux du secteur Beloeil, il y a une nette progression puisque l'écart était de près de 20 points avec la CSP en 2016 et qu'il est à présent de moins de 1 point. La situation est similaire au niveau des taux de réussite en comparaison avec un taux de réussite de moins de 40% en 2016.

Épreuves de mathématique - Juin 2018						
Épreuve	Résultat moyen			Taux de réussite		
	CSP	Secteur Beloeil	École	CSP	Secteur Beloeil	École
6 ^e année	81,9	79,5	81,1	91,8%	86,0%	88,9%

La différence des résultats sommaires entre les garçons et les filles à l'avantage des garçons (85,8 comme résultat moyen pour les garçons et 76,4 pour les filles). Tous les garçons réussissent l'épreuve tandis que 2 filles sont en échec.

La cible d'atteindre un ratio à 84 % des élèves qui auront un résultat égal ou supérieur à 70 %, au sommaire, dans la compétence « Résoudre une situation problème » est très réaliste.

Étant donné que le taux de réussite de l'école est à 92,9% (105/113), une diminution en comparaison à l'année dernière, nous conserverons une cible visant le résultat moyen.



Plan de réussite et CGRÉ

Objectif : Augmenter le taux de réussite des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation avec PI.

Cible :

Passer de 89.3 % à 90 % des élèves avec un PI \geq 60 % en français en juin 2018.

Moyens mis en place :

- Réaliser des projets qui tiennent compte des besoins des élèves ciblés (ex. : robotique).
- Réaliser 8 d'activités de valorisation durant l'année.
- Utilisation des technologies de l'informatique /communication dans les projets et interventions pédagogiques.
- Travailler avec les échelles de compétence pour les évaluations.
- Mieux faire circuler l'information pour les adaptations permises au PI

Résultats obtenus :

Au primaire, nous avons 22 PI actifs pour l'année 2017-2018. Après analyse, nous constatons que 100% des élèves ayant un PI ont réussi son français au sommaire.

Pour des fins de parfaire l'analyse, nous avons analysé les résultats en mathématique au sommaire. 81,8% (18/22) sont en réussite au sommaire en mathématique.

Analyse, recommandations et ajustements proposés :

Un élève avait un bulletin avec exigences modifiées en mathématique en 4^e année. Le travail effectué cette année nous a permis de constater que cet élève sera en mesure de poursuivre, toujours avec du soutien, sans modification l'an prochain.

Pour nos quatre élèves en échec en mathématique, deux sont des élèves de la 6^e année. Ces deux élèves ont été référés au service Accord de leur école secondaire. Nous suivrons de près les deux élèves de 5^e année (qui seront en 6^e année en 18-19).

Le faible échantillonnage doit toujours être pris en considération, car un élève vaut près de 5% de la clientèle visée. En tenant compte de ce facteur, nous garderons la cible de 90%, mais elle sera aussi appliquée à la mathématique.



Décisions budgétaires

Voici la liste des décisions budgétaires les plus significatives réalisées au cours de l'année scolaire 2017-2018 :

- Ajout de service en orthopédagogie dès septembre.
- Embauche d'une T.E.S. à 30 hrs / semaine à partir de janvier.
- Deuxième ajout de temps en orthopédagogie en février.
- Achat de livres à la bibliothèque et pour les classes.
- Achat de I-Pad pour la mise en place de projets.
- Achat de matériel pour les mesures d'appui.
- Quelques achats de classe pour permettre un aménagement flexible.
- Ajout d'une journée en psychoéducation.

Liste des projets particuliers et bons coups...

- Poursuite de l'écriture cursive dès le préscolaire.
- Collaboration avec une ergothérapeute pour du dépistage chez les plus petits et au 1^{er} cycle.
- Collaboration à divers projets avec la municipalité (bibliothèque municipale, Maison des jeunes, visite des aînés à Halloween, Campagne Héma-Québec, etc.).
- Une multitude d'activités d'appartenance (Halloween, déjeuner de Noël, défis du mois, semaine de la persévérance, etc.).
- Jour des finissants.
- Poursuite du développement de l'activité robotique en 5^e année.